
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2008

Séance du 21 février 2008

CG 08/1^{ère}/III-09

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'EDUCATION

Le secteur de l'Education est l'un des domaines prioritaires de notre Assemblée en raison d'une part, des compétences obligatoires qui nous incombent en la matière en direction des collèges et, d'autre part, des actions qualitatives que nous avons souhaité initier dès 1986 en faveur de l'ensemble des jeunes tarn-et-garonnais.

Le présent rapport traite donc exclusivement des politiques spécifiques que le Conseil Général a engagées en direction des divers partenaires impliqués -à quelque niveau que ce soit- dans le cursus scolaire des élèves du département. Il s'agit :

- **des communes :**

- aide à la construction, à l'aménagement et aux grosses réparations des structures du 1^{er} degré,
- aide à la formation ou à la mise à niveau de proximité,
- mise à disposition de bâtiments démontables,
- aide à l'implantation et au développement des technologies d'information et de communication dans les établissements scolaires du 1er degré ;

- **des établissements scolaires :**

- organisation de classes de découverte, de séjours éducatifs et linguistiques,
- aide au développement des nouvelles technologies d'information et de communication pour l'éducation en faveur des collèges ;

- **enfin des familles :**

- aide aux familles les plus défavorisées pour l'envoi des enfants en classes de découverte et séjours éducatifs ou linguistiques.

Avant d'examiner mes propositions budgétaires pour l'exercice 2008, je vous propose :

1°) de prendre connaissance du bilan chiffré de ces politiques pour l'année 2007,

2°) d'examiner, en ce qui concerne l'attribution des subventions aux communes :

- le récapitulatif chiffré, établi par canton sur la période de 1986 à 2007, des sommes allouées au titre de nos participations aux aménagements (**liste A**), grosses réparations (**liste B**) et constructions (**liste C**) réalisés dans les locaux scolaires du 1^{er} degré,

- et le nombre des dossiers traités, établi par type de locaux subventionnés au même titre.

BILAN DÉTAILLÉ 2007

I - FONCTIONNEMENT

Articles 656812 – sous-fonction 21 et 657371 - sous-fonction 221

Subventions aux écoles et collèges de l'enseignement public

et privé pour l'organisation de classes de découverte,

séjours éducatifs et linguistiques et aides aux familles

défavorisées.....123 394 €

- Ecoles :48 674 €

- Collèges :74 720 €

II - INVESTISSEMENT

A - Equipement

Article 20431 – sous-fonction 221

Subventions versées aux collèges pour l'aide à l'implantation

ou au développement des Technologies d'Information et de

Communication pour l'Education (T.I.C.E.).....**30 490 €**

Article 204144 – sous-fonction 21

Subventions versées aux communes ou structures intercommunales

pour l'aide à l'implantation et au développement des Technologies

d'Information et de Communication pour l'Education.....**Néant**

B - Aménagement, Travaux et Constructions

Article 204146 – sous-fonction 21 - Liste A

Subventions allouées aux communes pour aménagements de locaux scolaires du 1^{er} degré

Total des engagements.....**416 190 €**

Article 204145 – sous-fonction 21 - Liste B

Subventions allouées aux communes pour grosses réparations aux bâtiments scolaires du 1^{er} degré

Total des engagements.....**280 781 €**

Article 204147 – sous-fonction 21 - Liste C

Subventions allouées aux communes pour constructions de bâtiments scolaires du 1^{er} degré

Total des engagements en capital.....**945 563 €**

Total des engagements en annuités.....**964 236 €**

L'ensemble de ces engagements, **2 760 654 €**, démontre l'effort important consenti par le Conseil Général sur une **compétence facultative** pour, d'une part, moderniser le secteur éducatif de notre département et, d'autre part, accompagner les zones en fort accroissement démographique.

PROPOSITIONS 2008

I - FONCTIONNEMENT

Article 656812 – sous-fonction 21

et Article 657371 – sous-fonction 221.....**200 000 €**

Subventions aux écoles et collèges de l'enseignement public et privé pour l'organisation de classes de découverte, séjours éducatifs et linguistiques et aides aux familles défavorisées.

Je vous propose de ratifier l'inscription d'un crédit de paiement de 200 000 € qui sera, le cas échéant, ajusté en fonction des séjours effectivement réalisés, lors des réunions de 2008 consacrées au vote des décisions budgétaires modificatives selon la ventilation suivante :

- Article 656812 – sous-fonction 21 : écoles publiques et privées.....100 000 €
- Article 657371 – sous-fonction 221 : collèges publics et privés.....100 000 €

II - INVESTISSEMENT

A - Equipement

Article 20431 – sous-fonction 221.....Néant

Subventions versées aux collèges pour les dépenses d'équipement (T.I.C.E.)

Dans le cadre de notre politique d'accompagnement ou de prolongement des actions initiées par l'Education Nationale, nous nous sommes engagés, dès 1997, dans une entreprise novatrice visant à favoriser l'implantation et le développement des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication pour l'Education (T.I.C.E.).

C'est ainsi que, sur la base des projets pédagogiques présentés par les établissements et la formation en l'espèce des personnels enseignants, des **salles multimédia pluridisciplinaires** ont pu être implantées et ont nécessité, parallèlement à l'effort de notre Assemblée, un investissement financier complémentaire imputé sur le budget de ces collèges.

A ce jour, les subventions suivantes ont été attribuées :

- 1997
Collège Jean Jaurès à Montauban.....15 244,90 €
- 1998
Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin.....15 244,90 €
- 1999
Collège Pierre Darasse à Caussade.....19 056,13 €
Collège Pays de Serres à Lauzerte.....10 021,54 €
Collège François Mitterrand à Moissac.....1 361,37 €
- 2000
Collège Jean-de-Prades à Castelsarrasin.....15 244,90 €
Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre.....15 244,90 €
- 2001
Collège Jean Lacaze à Grisolles.....15 244,90 €
Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse.....15 244,90 €
- 2002
Collège Pays de Serres à Lauzerte.....15 245,00 €
Collège Olympe de Gouges à Montauban.....15 245,00 €
- 2003
Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise.....15 245,00 €
Collège François Mitterrand à Moissac.....15 245,00 €

- 2004
 - Collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val.....15 245,00 €
 - Collège Jean Rostand à Valence d'Agen.....15 245,00 €
- 2005
 - Collège Jean de Prades à Castelsarrasin.....15 245,00 €
 - Collège Jean Lacaze à Grisolles.....15 245,00 €
- 2006
 - Collège Flamens à Castelsarrasin.....15 245,00 €
 - Collège Jean Honoré Fragonard à Nègrepelisse.....15 245,00 €
- 2007
 - Collège Théodore Despeyrous à Beaumont de Lomagne.....15 245,00 €
 - Collège Olympe de Gouges à Montauban.....15 245,00 €

Je vous propose, pour 2008, de suspendre cette politique en raison de la mise en place du Programme Prévisionnel d'Informatisation des collèges qui fait l'objet d'un rapport particulier.

Article 204144 – sous-fonction 21.....6 758 €

**Politique départementale d'implantation et de développement
des Technologies d'Information et de Communication pour
l'Education dans les Etablissements scolaires du 1^{er} degré
de Tarn-et-Garonne**

Autorisation de programme 2008.....**Néant**

Crédits de paiement 2008 inscrits**6 758 €**

- au titre de l'AP 2004.....2 251 €
- au titre de l'AP 2005.....4 507 €

Engagée en 1998, à l'occasion d'un appel à projet de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), la collaboration entre le Conseil Général et les services de l'Education nationale s'est concrétisée par la mise en place d'un plan pluriannuel d'équipement informatique des écoles de Tarn-et-Garonne.

Lors du vote du Budget Primitif de 2000, l'Assemblée départementale a adopté le principe d'une action menée en partenariat avec l'Etat, destinée à participer à l'opération d'équipement multimédia des établissements scolaires du 1^{er} degré, sur la base du financement suivant :

- Etat : 25 %
- Conseil Général : 25 %
- Commune ou structure intercommunale : 50 %

En raison de son importance, ce projet d'équipement a nécessité une programmation par tranche et nous avons ainsi équipé, depuis 2000, les classes du **CM2 au CP** ainsi que les **écoles maternelles autonomes**.

Par conséquent, notre politique départementale d'implantation et de développement des technologies d'information et de communication dans les établissements scolaires du 1er degré est achevée.

Le montant des subventions ainsi attribuées aux communes ou communautés de communes, maîtres d'ouvrage, ressort à :

- Etat : 196 184,52 €
- **Conseil Général : 208 365,50 €**

Afin de procéder au versement du solde des subventions en cours, je vous propose l'inscription, sur 2008, d'un crédit de paiement de **6 758 €**

B - Aménagements, Travaux et Constructions

Article 204146 – sous-fonction 21.....249 040 €

Subventions aux communes pour aménagements de locaux scolaires - Liste A.

Autorisation de programme 2008.....**239 040 €**
avec l'échéancier suivant en crédits de paiement :

- BP 2008.....39 040 €
- BP 2009.....100 000 €
- BP 2010.....100 000 €

Crédits de paiement 2008 inscrits.....**249 040 €**

- au titre de l'AP 2004.....5 000 €
- au titre de l'AP 2006.....55 000 €
- au titre de l'AP 2007.....150 000 €
- au titre de l'AP 2008.....39 040 €

L'autorisation de programme sollicitée au titre de 2008 correspond aux dossiers dont vous voudrez bien trouver le détail en **annexe 1**.

Article 204145 – sous-fonction 21.....229 580 €

**Subventions aux communes pour grosses réparations aux bâtiments scolaires -
Liste B.**

Autorisation de programme 2008.....219 260 €

avec l'échéancier suivant en crédits de paiement :

- BP 2008.....69 260 €
- BP 2009.....100 000 €
- BP 2010.....50 000 €

Crédits de paiement 2008 inscrits.....229 580 €

- au titre de l'AP 2003.....10 067 €
- au titre de l'AP 2004.....5 000 €
- au titre de l'AP 2005.....20 605 €
- au titre de l'AP 2006.....24 648 €
- au titre de l'AP 2007.....100 000 €
- au titre de l'AP 2008.....69 260 €

L'autorisation de programme sollicitée au titre de 2008 correspond aux dossiers dont vous voudrez bien trouver le détail en **annexe 2**.

Article 204147 – sous-fonction 21.....557 240 €

Subventions aux communes pour constructions de locaux scolaires - Liste C.

Autorisation de programme 2008.....507 240 €

avec l'échéancier suivant en crédits de paiement :

- BP 2008.....107 240 €
- BP 2009.....300 000 €
- BP 2010.....100 000 €

Crédits de paiement 2008 inscrits.....557 240 €

- au titre de l'AP 2004.....6 860 €
- au titre de l'AP 2005.....79 036 €
- au titre de l'AP 2006.....37 191 €
- au titre de l'AP 2007.....326 913 €
- au titre de l'AP 2008.....107 240 €

L'autorisation de programme sollicitée au titre de 2008 correspond aux dossiers dont vous voudrez bien trouver le détail en **annexe 3**.

Compte tenu de ce qui précède, je vous saurais gré de bien vouloir délibérer.

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Fonctionnement

- Vote les dotations de fonctionnement suivantes et ratifie l'inscription des crédits de paiement correspondants pour 2008 :

Article 656812, sous-fonction 21.....100 000 €
Subventions aux écoles de l'enseignement public et privé
pour l'organisation de classes de découverte, séjours
éducatifs et linguistiques et aides aux familles défavorisées

Article 657371, sous-fonction 221.....100 000 €
Subventions aux collèges de l'enseignement public et privé
pour l'organisation de classes de découverte, séjours
éducatifs et linguistiques et aides aux familles défavorisées

Investissement

- Suspend la politique traditionnelle d'aide aux collèges pour leurs dépenses d'équipements TICE, compte tenu de la mise en place du plan prévisionnel d'informatisation des collèges ;
- Vote les autorisations de programme et ratifie les crédits de paiement suivants pour 2008 :

a - Equipement

Article 204144, sous-fonction 21.....6 758 €
Subventions aux communes ou structures intercommunales pour
l'implantation et le développement des technologies d'information et de
communication pour l'éducation (TICE) dans les établissements scolaires du 1^{er} degré

b - Subventions aux communes pour les aménagements, grosses réparations et constructions de locaux scolaires du 1^{er} degré

*Article 204146, sous-fonction 21 - Liste A.....*249 040 €
avec une autorisation de programme 2008 de 239 040 €

*Article 204145, sous-fonction 21 - Liste B.....*229 580 €
avec une autorisation de programme 2008 de 219 260 €

*Article 204147, sous-fonction 21 - Liste C.....*557 240 €
avec une autorisation de programme 2008 de 507 240 €

– Donne délégation à la Commission Permanente pour se prononcer :

- sur la mise à la réforme et l’aliénation de classes mobiles propriété du Département,
- sur les bénéficiaires et le montant des subventions à répartir au profit des communes pour travaux d’aménagements pédagogiques de locaux scolaires du 1^{er} degré, liste A, liste B et liste C.

Adopté à l’unanimité.

Le Président,

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

CG 08/1^{ère}/III-09ann

ANNEXE 1

LISTE A

PROGRAMMATION 2008

Communes	Opérations
Castelmayran	Réaménagement de la salle de repos et de la salle de jeux de l'école maternelle
Dieupentale	Aménagement de l'école maternelle
Grisolles	Réaménagement du groupe scolaire
Montesquieu	Aménagement du groupe scolaire
Saint-Porquier	Réhabilitation de l'école primaire

Le Président,

ANNEXE 2

LISTE B

PROGRAMMATION 2008

Communes	Opérations
Bessens	Réfection des façades du bâtiment ancien du groupe scolaire – 2ème tranche
Boudou	Isolation thermique de l'école
Canals	Mise aux normes de sécurité de l'école – 1ère tranche
Caussade	Travaux de menuiseries à l'école Marcel Pagnol
Caussade	Travaux de sécurité à l'école Marcel Pagnol
Caussade	Réfection des installations électriques à l'école Marcel Pagnol
Caussade	Réfection du chauffage et de la VMC à l'école Marcel Pagnol
Cazes-Mondenard	Réfection des menuiseries et des sols de l'école
Dunes	Réfection totale de la toiture de l'école – 2ème tranche - C.C. des Deux Rives
Dunes	Réfection de l'atelier informatique et des sanitaires à l'école – 1ère tranche - C.C. des Deux Rives
Genebrières	Renforcement du plancher de la salle de restauration scolaire – 2ème tranche
Golfech	Restructuration de la cuisine de l'école – 2ème tranche - C.C. des Deux Rives
La Ville Dieu du Temple	Réfection des sols des classes maternelles
Labarthe	Réfection de la toiture et mise aux normes électriques de l'école – 2ème tranche
Lamagistère	Réfection des vestiaires à l'école – 1ère tranche - C.C. des Deux Rives
Lamothe Capdeville	Réfection des volets à l'école
Larrazet	Rénovation de la toiture de l'école
Les Barthes	Création d'une rampe d'accès à l'école
Malause	Isolation des classes de l'école – 1ère tranche - C.C. des Deux Rives
Malause et Bardigues	Isolation thermique des écoles – 2ème tranche - C.C. des Deux Rives
Mas-Grenier	Réparations des toitures du groupe scolaire – 2ème tranche

Communes	Opérations
Mas-Grenier	Réfection des façades du groupe scolaire – 2ème tranche
Moissac	Réfection de la toiture du bâtiment central de l'école Pierre Chabrié – 1ère tranche
Molières	Mise aux normes de la cantine scolaire – 1ère tranche
Monclar-de-Quercy	Remplacement des menuiseries au groupe scolaire – 2ème tranche
Monclar-de-Quercy	Travaux d'isolation au groupe scolaire – 2ème tranche
Montpezat de Quercy	Modernisation du chauffage au groupe scolaire
Montpezat de Quercy	Remplacement des menuiseries du groupe scolaire et de la cantine – 2ème tranche
Montpezat de Quercy	Remplacement des menuiseries côté est du groupe scolaire – 1ère tranche
Saint-Antonin-Noble-Val	Travaux de rénovation de l'école
Saint-Nauphary	Isolation acoustique et réfection de l'éclairage d'une salle de classe
Sérignac	Mise en place d'un plancher hourdis à l'école
Sérignac	Mise en accessibilité de la salle de classe
Valeilles	Mise aux normes de la cantine scolaire
Valence d'Agen	Restructuration de la cuisine de l'école Pierre Perret – 2ème tranche - C.C. des Deux Rives
Varen	Réfection de la toiture du bâtiment maternelle
Varen	Réfection de la toiture du bâtiment « cantine »
Varen	Réfection de la toiture du bâtiment « primaire »
Verdun-sur-Garonne	Restauration des blocs sanitaires de l'école élémentaire – 1ère tranche
Villemade	Travaux de maçonnerie et de serrurerie à l'école

Le Président,

ANNEXE 3

LISTE C

PROGRAMMATION 2008

Communes	Opérations
Bouret	Agrandissement du groupe scolaire
Canals	Création d'un préau et de sanitaires à l'école
Castelmayran	Construction d'une salle de classe et d'un préau à l'école maternelle
Dieupentale	Extension de l'école maternelle
Labastide Saint Pierre	Création de sanitaires au groupe scolaire
Lafrançaise	Construction d'une salle de classe et d'une salle d'activités à l'école F. Dolto
Les Barthes	Agrandissement de l'école communale
Molières	Extension de la cantine scolaire
Montesquieu	Agrandissement de l'école communale
Saint-Porquier	Extension de l'école élémentaire

Dossiers susceptibles d'être présentés en annuités

Communes	Opérations
Corbarieu	Construction d'une école élémentaire et d'un restaurant scolaire
Lacourt-Saint-Pierre	Construction d'un groupe scolaire
Moissac	Extension de l'école de Mathaly
Monclar de Quercy	Création d'un restaurant scolaire
Montbeton	Extension de l'école primaire
Nègrepelisse	Extension de l'école maternelle
Nègrepelisse	Extension de l'école primaire – 2ème tranche
Saint-Etienne de Tulmont	Extension du restaurant scolaire

Le Président,